



LE BESSAT AUJOURD'HUI

www.mairie-le-bessat.fr



Bulletin Municipal N°52 - Octobre 2010

<http://www.mairie-le-bessat.fr/actualites/actualites.php?news=1157>

09/10/2010

Adieu Jo!

C'est au début de l'automne que Joséphine Tardy nous a quitté.

Plus connue sous le nom de « Jo » ou « Jo du Centre » pour ceux qui ont eu la chance de pénétrer dans ce café qu'elle tenait avec Pierre son mari. Toutes les générations se côtoyaient dans ce lieu simple, chaleureux et unique. C'était le rendez-vous de tous les instants, d'une partie de cartes, d'une sortie de messe, des rassemblements du samedi tant attendus. Ambiance tranquille la semaine et plus animée à l'arrivée des jeunes et des touristes du week-end.

De ces années d'activité, Jo a gardé ce contact bienveillant envers tous : des plus anciens aux plus jeunes qu'elle aimait voir grandir. C'est ainsi qu'on la retrouvait à toutes les manifestations de notre village où bon nombre d'entre nous allaient à sa rencontre pour échanger quelques mots.

Jo est de ces personnes qui ont marqué notre village et beaucoup s'en souviendront.

Philippe Lagniet

PREMIER BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DU BESSAT.

Ce bilan fait suite à une étude réalisée dans le cadre de l'assistance technique du service MAGE du Conseil Général, qui s'est déroulée sur 24 heures les 17 et 18 juin 2009.

La station, mise en service en octobre 2008, est composée de 5 bassins plantés de roseaux, répartis sur 2 étages, et de deux bassins de lagunage en aval (ces deux lagunes datent de 1989).

Quelles sont les conclusions de cette étude?

Les filtres plantés de roseaux assurent la part essentielle du traitement et permettent une épuration tout à fait conforme à ce qui est attendu sur la pollution carbonée et l'azote réduit (transformation en azote gaz, qui sort de l'écosystème eau): «les filtres plantés de roseaux ont d'excellents résultats sur la pollution carbonée (matières organiques) et la nitrification est complète».

Il est encore difficile de se prononcer sur le rôle complémentaire que peuvent jouer les deux bassins en aval sur les paramètres de pollution, même si le lagunage montre un abattement réel sur l'azote et peut être aussi sur le phosphore.

Un suivi sur les années à venir doit permettre de conforter ou non ces premières tendances observées.

La nouvelle station apporte une protection renforcée du milieu récepteur (le Furan), en admettant systématiquement dans la lagune toutes les eaux du déversoir d'orage.

De plus, le curage des boues des anciennes lagunes a été réalisé à l'automne 2009, ce qui a dû diminuer encore le relargage du phosphore.

Enfin l'étude met l'accent sur le très bon entretien réalisé par la commune (et son employé communal), et précise que l'objectif pour les années à venir est de passer à un réseau séparatif, pour que seules les eaux usées soient dirigées dans le réseau communal, afin de diminuer la surcharge hydraulique de la station.

TRAIL DU BSH

Le temps était au beau fixe, ce 12 Septembre, pour accueillir le 11ème trail organisé par le Bessat Sports d'Hiver. Cette course nature, qui se déroule entre le village et les crêtes autour de La Perdrix a rassemblé cette année environ 112 concurrents sur le circuit de 12 km, et environ 160 sur le circuit de 24 km. Peu d'enfants ont couru sur les circuits de 2 et 4 km qui leur sont réservés, tracés dans les prés en dessous de la Maison Communale. Toutefois, la bonne humeur et les performances étaient au rendez-vous: Stéphane Celle a remporté le 12 km en 50'55; chez les femmes, la bessataire Elisabeth Coupat s'imposait en 55'15. Le 24km, très disputé, voyait la victoire de Thibaut Magne, en 1h40'35, 9 secondes seulement devant son dauphin Jean-Baptiste Bourrin; tandis que Liliane Cléret réglait la course des femmes en 2h06'29.

Le trail s'inscrit dans un challenge de 4 courses: le Challenge du Haut Pilat, qui compte aussi Courir pour le plaisir (Tarentaise), la Foulée du Haut Pilat (Saint Genest Malifaux), et la Foulée Verte (Marlhes).

Le BSH remercie chaleureusement les sponsors, ainsi que la soixantaine de bessataires bénévoles, qui aident au bon déroulement de cette course, qui ne pourrait avoir lieu sans eux. A l'année prochaine donc, le Trail du BSH étant reconduit le 11 Septembre 2011!

Protection du Furan: le point sur le projet d'arrêté préfectoral.

Les différentes associations des communes de Tarentaise, la Valla en Gier et le Bessat se sont concertées pour joindre un courrier commun au registre de déclaration d'utilité publique et de détermination du périmètre de protection du Furan, consultable en mairie jusqu'au 7 octobre. Ces associations craignent, au vu des interdits énoncés par le projet, de ne plus pouvoir pratiquer leurs activités et par là dénoncent la mise en danger du développement de leurs communes. Elles ont reçu un appui de poids en la personne de Dino Cinieri. En effet, le député s'inquiète dans une lettre au préfet insérée au registre, "du poids financier que représente cette DUP pour les agriculteurs, les forestiers et les propriétaires terriens, qui seront soumis, en cas de vente, au droit de préemption de la ville de Saint-Étienne." Il s'étonne aussi du "zonage effectué qui englobe en périmètre de protection des zones très éloignées et quasiment étrangères aux réserves d'eau des barrages du Pas de Riot et du gouffre d'Enfer et des sources du Furan". Il demande donc "la limitation de la zone de protection rapprochée au strict contournement des deux barrages, du Furan et de ses sources, et de réduire fortement la zone de protection éloignée." Les associations quant à elles souhaitent plus de concertation sur le terrain et non lors de réunions à Saint-Étienne, la suppression pure et simple de la zone éloignée et la réduction de la zone rapprochée à 50m du Furan comme il a été fait pour le Ban et le Gier.

La municipalité du Bessat a pour sa part inséré au registre une lettre en ce sens au préfet et une pétition circule pour demander la refonte de ce projet.

SICTOM

Le tri des déchets en quelques chiffres:

- Population desservie : 35 664 habitants (461 h au Bessat)*
- Tonnage d'ordures ménagères par habitants 246 kg/an (moins 14 % en 5 ans)*
- Tonnage tri sélectif verre par habitants 26 kg/an*
- Tonnage tri sélectif carton par habitants 38 kg/an*
- Dépose en déchetterie par habitants 155 kg/an*

Déchetterie de Saint-Genest

- Passage de 779 personnes/ mois (soit 46 jours ouvrables en moyenne)*

Suite à la démission de Françoise Charreyron, Henri Bénérière a été élu 2ème adjoint. Les attributions des adjoints ont donc été réparties différemment:

Maire : Robert TARDY

**1er Adjoint
Marc VERNAY**

**2ème Adjoint
Henri BENIERE**

**3ème Adjoint
Annie LAGNIET**

Conseillers :

Bernadette CHAIZE, Isabelle VERNAY, Henri BENIERE, Philippe LAGNIET, Guy PLANFORET, Julien TARDY, Bernard VILLEMAGNE.

Délégation du maire est donnée à:

- *Marc Vernay, 1er adjoint, pour le réseau d'eau et l'assainissement*
- *Henri Bénérière, 2ème adjoint, pour les bâtiments communaux, la voirie, et les décisions relatives aux dépenses publiques.*
- *Annie Lagniet, 3ème adjoint, pour l'urbanisme, le tourisme, la vie locale et la communication.*

Constitutions des commissions:

- *Eau et Assainissement: vice président Marc Vernay
membres: Bernard Villemagne, Henri Bénérière, Julien Tardy*
- *Voirie-Bâtiments communaux: vice président Henri Bénérière
membres: Marc Vernay, Bernard Villemagne, Julien Tardy*
- *Urbanisme: vice présidente Annie Lagniet
membres: Henri Bénérière, Philippe Lagniet, Isabelle Vernay*
- *Vie Locale-communication: vice présidente Annie Lagniet
membres: Philippe Lagniet, Bernadette Chaize, Isabelle Vernay*

Le conseil municipal tient à remercier Henri Bénérière d'avoir bien voulu accepter la lourde tâche d'adjoint, en sus de son activité professionnelle prenante.

ETAT CIVIL

MARIAGES

*PACAUT Cécile et VASSAL Jean-Pierre
le 3/07/10
ABRIAL Marie-Danielle et GLAUDE Julien
le 24/07/10
COMBRADE Laetitia et FOULLETIER Alexandre
le 7/08/10*

DECES

*TARDY Joséphine, née NOIR
le 21 septembre 2010
PIOTROWSKI Richard
Le 10 octobre 2010*

NAISSANCE

Hugo NOHARET le 12 août 2010

ANIMATIONS

Foyer rural : AG dimanche 28 novembre à 10h

galette des rois samedi 8 janvier.

BSH : grand prix du BSH samedi 15/01 en skate et dimanche 16 en classique.

Les associations des parents d'élèves et de la cantine organisent un défilé costumé pour fêter Halloween, dimanche 31 octobre. RV devant l'église à 17h.

Françoise Charreyron a démissionné pour raisons personnelles. Elle a servi en tant qu'adjoint sous deux mandatures et nous la remercions, au nom de l'équipe municipale et des Bessataires, pour le travail effectué dans l'intérêt de la commune.

Recrutement d'un agent recenseur dans le cadre des opérations de recensement de la population en janvier 2011. Se renseigner en mairie.

Un accueil périscolaire, ouvert aux enfants de plus de 3 ans scolarisés au Bessat, est mis en place à titre expérimental cette année 2010/2011. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, 4 jours par semaine. Les inscriptions se font en mairie. Le tarif horaire est fixé à 1€. L'encadrement est assuré par Fabienne Bavut et Marie-Andrée Borne.

Une nouvelle employée communale, Florence Blachon de Tarentaise, est embauchée en CDD pour assurer le ménage à l'école et remplacer Evelyne Tardy sur son temps scolaire. Evelyne, consacra plus de temps à son travail de secrétaire de mairie.

Cérémonie du 11 novembre à 11h au monument aux morts, suivi du verre de l'amitié.

L'agence postale communale est transférée depuis le 22 septembre à la maison communale, en lieu et place du syndicat d'initiative. Nathalie Maillon vous y accueille les matins du mardi au samedi de 9h à 12h.

Nous vous attendons nombreux aux vœux du maire: le vendredi 14 janvier 2011.

La bibliothèque retrouve ses horaires d'hiver: samedi de 10h à 12h et le lundi de 16h30 à 18h30. Nous remercions José Seguin et les bénévoles qui durant tout l'été ont assuré 2 permanences supplémentaires pour satisfaire Bessataires et villégiateurs.

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le 18 décembre 2010 à midi. Le lieu sera précisé ultérieurement

Une subvention du Conseil Général, complétée par la mairie, a permis l'achat de rangements supplémentaires, installés dans la salle du conseil où la bibliothèque peut s'étendre.

La tarification de la location de la salle polyvalente à changé. Les tarifs sont affichés en mairie. Dorénavant, la location de la salle pour le 31 décembre ne pourra se faire qu'à partir du 1er mars de l'année civile.

Exit "La Flambée-chez Mario", bienvenue à "Copains comme cochon" et à Stéphane de la Croix qui a repris la suite de Mario et Josiane Cancade à qui nous souhaitons bonne chance dans leur nouvelle vie. Quant à Stéphane et sa compagne, Isabelle Clémenson, nous leur souhaitons la réussite dans leur nouvelle formule à base de cochonnaille. La diffusion des événements sportifs même ceux réservés à Orange, devrait contribuer à leur succès.

RAPPEL

Les jeunes de 16 ans révolus doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur anniversaire. Le 31 décembre est la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales.